

~~Le Bruxelles Estudiantin~~

La Bulle

Violation du droit humanitaire,
c'est le peuple qu'on enterre.

Si C'ÉTAIT
SI SIMPLE...



Francis, x
Théo Robert.

Cher.x.e lecteur.x.rice,

C'est avec plaisir que je vous présente La Bulle édition Saint-V. En espérant que celle-ci vous fera rire mais surtout réfléchir sur ce qu'il se passe autour de nous.

Je vous laisse donc avec ceci pour débuter notre journal :

Les oppresseur.x.ses étouffent la vérité pour maintenir leur domination, tandis que les opprimé.x.es cherchent à briser les chaînes de l'ignorance imposée. Dans ce combat, la quête de la lumière devient une arme silencieuse, une flamme fragile mais tenace. L'esprit libre, affranchi des mensonges, trouve la force de défier l'injustice et de révéler la beauté d'une pensée enfin libérée.

Librexement vôtre,

Aleyna Pulat
Engagement-Libre du comité ACE 2024-2025

Cher·e·s toutes et tous,

Cette année, la *Brussels StudentenGenootschap* (BSG) de la VUB et l'*Association des Cercles Etudiants* (ACE) de l'ULB ont décidé de mettre à l'honneur la problématique du non-respect des conventions de Genève pour la Saint-Verhaegen 2024 avec pour slogans :

“Violation du droit humanitaire, c'est le peuple qu'on enterre”

“Respecteer de verdragen blijf trouw aan Verhaegen”

Les cercles membres de la BSG et de l'ACE ont décidé de mettre en lumière l'importance du fondement du droit humanitaire international et de ce qu'implique la violation de celui-ci. Rappelons-nous que les conventions de Genève instaurent des règles humanitaires qui ont pour but le respect de l'être humain et de sa dignité en temps de guerres. Elles protègent les personnes qui ne participent pas aux hostilités (les civils, le personnel sanitaire ou humanitaire) ainsi que celles qui ne peuvent plus prendre part aux combats (les soldats blessés, malades et naufragés ainsi que les prisonniers de guerre).

Si nous nous sommes fixé.e.s sur ce thème cette année, c'est pour défendre son existence et rappeler que les Conventions de Genève consistent en la pierre angulaire de la protection humanitaire.

Selon le Comité International de la Croix-Rouge (CICR), il y aurait plus de 120 conflits armés dans le monde, un chiffre en constante augmentation. Plus de 60 états et 120 groupes armés non étatiques y seraient directement impliqués. Les nombreuses souffrances humaines et les conséquences dévastatrices des conflits armés nous rappellent que les Conventions de Genève constituent un instrument de régulation essentiel pour y répondre. Selon les données de plusieurs ONG, le nombre de victimes civiles tuées ou blessées lors de conflits par des armes explosives (bombes, artillerie, frappes aériennes...) a augmenté de plus de 50% entre 2022 et 2023, avec plus de 30 000 victimes. Les chiffres n'ont fait qu'augmenter en 2024.

Il est nécessaire de rappeler aujourd’hui que ce qui se déroule au Soudan, en Ukraine, au Liban, en Birmanie, en République Démocratique du Congo, en Syrie, en Somalie, au Pakistan, au Yémen, au Kanaky, en Palestine et dans bien d’autres régions et pays n’est pas tolérable.

Notre projet en tant que comité organisateur est d’élaborer une série d’actions et d’évènements adjacents autour du thème de la Saint-Verhaegen de cette année afin de lui accorder toute l’importance requise. Rappelons-nous que la Saint-Verhaegen est avant tout une occasion précieuse pour nous, étudiant.e.s, de mettre en avant notre engagement et notre détermination à faire entendre notre voix au sein de la communauté universitaire et même au-delà de celle-ci.

C'est pour cela que cette année nous avons choisi d'aider Le Comité International de la Croix-Rouge, qui vise à fournir une assistance humanitaire à des personnes dont la vie a été bouleversée par un conflit armé ou d'autres formes de violence. Leur objectif est de protéger leur vie, d'atténuer leur souffrance et de défendre leur droit.

Pour la Saint-Verhaegen,

Le comité organisateur ACE & BSG

Vous me dites : « Engagement étudiant » ?!

En complément de ses études universitaires, l'étudiant.e a moultes occasions d'investir son temps libre sur nos campus. Des Cercles folkloriques et culturels, bien sûr ; des Cercles socio-politiques et Bureaux étudiants, aussi. Chacun de ces univers promet son lot de surprises, belles rencontres, apprentissages en tous genres et autres enrichissements. Tant sur le plan personnel que - plus tard - professionnel, les acquis de telles expériences ne sont jamais perdus !

Un autre apport de l'Engagement étudiant est la possibilité qu'il offre de s'évader, un instant seulement, du syllabus. À ce titre, les structures étudiantes sont un bon moyen de coupler une expérience académique avec une aventure humaine. Il s'agit bel et bien d'une aventure : on pense savoir où l'on va ; on sait rarement prédire où tout cela nous mènera !

Cette formidable émulation du corps étudiant profite aussi à l'Université, trop peu loquace sur le sujet. L'ULB héberge et se nourrit de ces forces vives, tant sur le plan culturel que dans la gouvernance institutionnelle. Ainsi, voit-on des Cercles (ou Bureaux) étudiants prendre en charge la gestion de foyers culturels, proposer des festivals de musique ou de cinéma, perpétuer les traditions folkloriques... Aussi, les instances participatives de l'Université - le Conseil d'Administration, le Conseil Académique, la Commission Culturelle, et tant d'autres - ne peuvent fonctionner qu'avec l'apport de chacun des corps de la communauté universitaire : en premier chef desquels le corps étudiant !

Beaucoup - et j'en suis ! - ne se satisfont pas de l'investissement erratique et ponctuel de l'Université dans les structures étudiantes qui lui donnent pourtant tout son charme. Il nous faut un plan, une direction claire et annoncée. A cette fin, l'ACE diffuse et défend l'idée que les Cercles et Bureaux étudiants méritent une véritable politique institutionnelle de l'Engagement.

Celle-ci doit avoir pour vocation de coordonner et pérenniser les différents soutiens - entre autres financiers, politiques et infrastructurels - de l'ULB à l'Engagement étudiant dans sa globalité, dans ses diversités.

Ainsi, notre conviction est que l'Université ne sortira que grandie et embellie d'un corps étudiant pleinement mobilisé et émancipé. En un mot : éveillé !

Le Folklore n'est pas mort, jamais !

Sentiments ULBistes et libre examistes,

Loïc Nanga
Président du Comité ACE 2024-2025

La Saint-V et les Conventions de Genève :

Et voilà, c'est déjà la Saint-Verhaegen. Tout.e fière, tu sors de chez toi penne, tablard et choppe à la main, direction le sablon pour affonner tous.tes tes potes. Mais la St V c'est aussi un événement qui s'engage sur un sujet d'actualité et qui récolte des fonds pour apporter un soutien financier. Cette année, le thème choisi porte sur les Conventions de Genève.

Mais c'est quoi les Conventions de Genève ?

Don't worry ! On va te faire un petit rappel si ce n'est plus très claire pour toi ;))

Les conventions de Genève sont le Fondement du Droit Humanitaire International. Ce sont des traités internationaux qui encadrent la manière dont les conflits armés doivent être menés pour minimiser la souffrance humaine. C'est en 1864 qu'elles ont été adoptées et révisées en 1949 après la Seconde Guerre mondiale. Elles appuient un principe fondamental qui est que même en temps de guerre, certaines règles doivent être respectées pour protéger les personnes qui ne participent pas directement aux hostilités, comme les civils, les blessés, les prisonniers de guerre et le personnel humanitaire.

Les Conventions se composent de quatre traités principaux :

1. « Protection des blessés et malades dans les forces armées terrestres. »
2. « Protection des blessés, malades et naufragés dans les forces armées navales. »
3. « Traitement des prisonniers de guerre. »
4. « Protection des civils en temps de guerre. »

Mais pourquoi ce thème ?

Malheureusement, ces règles ne sont pas toujours respectées comme Poutine et ses forces armées en Ukraine qui sont accusés de multiples violations de ces conventions. La situation au Yémen et en Syrie, les civils israéliens et le Hamas et le génocide qui se passe en Palestine, sont d'autres malheureux exemples. C'est pourquoi il nous paraît plus qu'important en tant qu'université engagée de montrer notre soutien aux victimes d'hommes politiques mégalomanes et de forces armées barbares.

En conclusion, les Conventions de Genève sont un pilier du droit humanitaire international. Elles rappellent aux pays signataires que les principes de dignité et d'humanité doivent prévaloir et ce même en temps de guerre. Il est vraiment important de condamner celles et ceux qui ne les respectent pas.

Cercle de Médecine.

LE COMPAS- BÊTE PRÉSENTE

EDITION SPÉCIALE

Kakou kakou ! Le Cercle des Architectes Réuni.e.s espère que vous, membres et sympathisant.e.s des cercles ulbistes, avez passé une excellente rentrée. Entre les bleusailles de folie, des tournées presque tous les jours et des TD's à gogo, ce premier quadri fut bien rempli ! Pour cette nouvelle édition de la Saint-Verhaegen, nous vous avons préparé nos meilleurs memes pour vous faire mourir de rire.

DON'T FORGET TO SUBSCRIBE

Si vous en voulez plus, venez récupérer votre Compas-Bête Saint-V à la tonnelle CARé ou sur notre Insta : compasbete_care.



TON POTE VIENT DE LANCER UNE FILE POUR TON ANNIF



T'AS CHOPPÉ LA DERNIÈRE PLACE DU SKI CARÉ



LES PPE EN ACTI :



TU VIENS DE COULER TON POTE



POV : TON TREZZ



POV : TU CHERCHES TES POTES À LA ST-V



CETTE PAGE DE LA BULLE
A ÉTÉ HACKÉE PAR LE CI

DÉCHIFFRE LE MESSAGE POUR POUVOIR LA LIRE :

YNLHW

JZYKL.VW

SYSTEM FAILURE

VUH4H9AXOWIJ?
XJLEYIV=MZSVPO

HINT : LA CLÉ EST "RUSSELLER" (ET J'AIME VIGENÈRE)

Ce texte est issu d'une réflexion mains déliées et à batons-rompus menée autour du thème des Droits Internationaux Humanitaires (DIH).

En tant que future.e.s soignant.e.s exerçant une profession de première ligne (mais sur un terrain privilégié*), nous avons mené une réflexion quant aux impacts profondément délétères des violences commises dans le cadre de la violation des Conventions de Genève. Plus précisément, nous nous sommes penché.e.s sur l'utilisation du viol comme arme de guerre ainsi que sur les syndromes de stress post-traumatique.

Puis, après avoir approfondi ce sujet nous avons choisi de parler des réflexions qui nous ont poussé.e.s à vouloir nous engager dans l'Equity Lab que nous présentons ici plus bas. En effet, nous nous sommes demandés comment agir afin de ne pas nous sentir impuissants face aux conflits qui perdurent de par le monde et qui impliquent femmes, enfants et hommes de tous âges.

Nous, étudiant.e.s du Cercle d'Ostéopathie, ne pouvons que massivement condamner les atrocités encore commises à l'heure actuelle à l'encontre des civil.e.s qui devraient être protégé.e.s par les Conventions du Droit International. Avec force, nous réclamons des États des Nations Unies que les conventions soient respectées. En tant que future.e.s soignant.e.s nous avons été formé.e.s à envisager l'être humain de façon empathique et en l'écoulant dans toutes ses dimensions : bio-psychocorporelle et sociale.

Nous avons également été préparés non seulement à l'intervention post-traumatique mais surtout à la prévention. Face au sujet qui occupe la présente publication, nous ne pouvons que nous poser les questions suivantes :

*Le présent document n'étant pas le lieu de la défense du remboursement des soins de santé ni du bienfait de la discipline quant aux traumatismes divers, nous ne n'expliciterons pas ici plus avant.

Comment est-il encore possible aujourd’hui que des dirigeants, quels qu’ils soient et indépendamment de leurs cultures et croyances puissent ignorer ces dimensions et faire fi des impacts ravageurs de la violation de DIH ?

Comment est-il historiquement et stratégiquement possible de nier les conséquences de massacres sur les populations qui survivront à leurs proches ?

Pour autant d’évidences ici écrites il n’en reste pas moins que le non-sens prédomine aujourd’hui dans nos esprits à propos de ces conflits armés. En effet, ces règles qui encadrent les conflits armés se doivent d’être respectées et sans interprétation aucune.

Au-delà de condamner le non respect des DIH, à notre petite échelle, nous nous sommes penchés sur une métaphore en lien avec notre profession et qui souligne encore l’évidence du respect des lois. En effet, la population mondiale pourrait fonctionner comme un organisme à part entière ou comme un système musculo-squelettique. Il ne fait donc aucun doute qu’attaquer l’une des parties, l’un des organes, a forcément un impact sur le reste du corps dans son entièreté et son intégrité. Cette comparaison simpliste devrait suffire à faire prendre conscience de l’absurdité certes, des conflits armés, mais surtout du non-respect de la DIH. Il est de la responsabilité de nos dirigeants de prendre soin de l’ensemble des populations car notre statut d’humain et notre dignité sont inaliénables. Cette visée qui peut sembler naïve fait sens pour nous en tant que future.e.s ostéopathes. La dignité et l’intégrité des corps, de TOUS les corps doivent prévaloir. Aussi, aucun organe n’a à dominer les autres organes dans la mesure où ceux-ci sont interdépendants et donc solidaires les uns des autres. Ils constituent un système où ils ont tous leur place. Mais ce que je viens d’écrire ne sont que des mots issus d’une étudiante dans un domaine de la santé non spécialisée en géopolitique ou en droit. Un domaine des soins où la théorie et la pratique tendent à respecter un équilibre.

Justement, dans la pratique, en tant qu'ostéopathes nous n'intervenons pas

(encore) comme le font les praticiens pour la Croix-Rouge ou Médecins du Monde sur le théâtre des opérations. Par ailleurs, et à défaut d'avoir un impact quant à la prévention de potentielles blessures, traumatismes physiques et psychologiques, nous sommes potentiellement amenés à soigner ou, à tout le moins, à prendre soin de populations victimes collatérales de conflits armés. Le nombre croissant de celles-ci et qui plus est sur notre territoire qui se doit de les accueillir justifie à lui seul l'initiative concrète dont je vais vous parler. Celle-ci permet de compenser (quelque peu) ce sentiment d'impuissance que l'on peut ressentir face aux injustices et à l'absurdité morbide des conflits.

À Bruxelles, et plus précisément au sein d'une structure appelée "Equity Lab", des étudiants de neuf facultés, -dont la nôtre- ont l'opportunité de s'engager pour aider des personnes issues de l'immigration. Quatre professeurs de notre faculté encadrent ce projet, il s'agit d'Ana Bengoetxa, de Jennier Foucart, de Gaël Deboeck et de Nathalie Guissard. En marge de la semaine des exilés, certains étudiants de notre section, grâce à l'impulsion de leurs professeurs et des membres organisateurs de l'Equity Lab, auront l'occasion pour la troisième année consécutive, de s'investir dans une équipe interdisciplinaire dans des journées d'échanges mais aussi dans des consultations au contact direct des personnes migrantes. Ces équipes seront constituées d'étudiants et au contact d'associations partenaires, de professionnels qui vont leur faire découvrir les aspects sociaux, légaux, et les autres dimensions qui rendent à l'humain son unicité tout en traduisant la complexité des individualités.

Mais, plus important, nous aurons l'occasion de nous servir concrètement de nos mains. Et si aider en écoutant ou soulager la douleur physique de quelqu'un en pratiquant des techniques ostéopathiques ne sera sans doute qu'une seule goutte dans un océan, cela sera déjà un pas.

Une démarche citoyenne dans ce que nous sentons comme étant dans la bonne direction : celle de rendre un peu d'humanité à un individu. Celui-ci ou celle-ci qui en aura été privé.e parce que certains ne comprennent pas encore les évidences citées plus haut. Rendre de la mobilité, aider à ce que le ou la patient.e perçoive à nouveau mieux son sens proprioceptif. Travailler à ce que son corps retrouve son équilibre. Soulager des tensions. Tout cela vise, selon nous, à accompagner la personne dans la réappropriation et la redécouverte de son identité.

En effet, l'ostéopathie, dans sa visée holistique de prise en charge de patientes et patients s'adresse donc tout d'abord à des humain.e.s. dans leur unité et leur conscience corporelle. Ce lien tissé entre le corps et l'esprit ne constituerait-il pas la base de ce pour quoi nous prônons les valeurs de l'ULB pour défendre un but capital : le libre arbitre ?

N'hésitez pas à suivre les activités de l'Equity Lab voire à demander s'il est encore temps de vous investir ou si votre faculté vous en offre la possibilité. Pour plus d'informations par rapport à ce projet incroyable : equity.health.lab@ulb.be

Ostéopathiquement Vôtre,

Caroline Chisogne,
déléguée Culture Social Libre-Examinisme du Cercle d'Ostéopathie de
l'ULB.

Les Conventions de Genève en 2024 ça dit quoi ?

Petit récap historique

Les Conventions de Genève sont des traités dont le premier, créé en 1864, avait pour but d'améliorer le sort des blessé·xes de batailles et de guerres.

À l'origine, la première convention fut créée à l'initiative de la Croix-Rouge.



C'est en maintenant un lien étroit que toutes deux ont pris de la valeur jusqu'à s'élever à un rang international. La première convention a réuni 12 États et Royaumes d'Europe.

En 1949, suite aux atrocités de la Seconde Guerre mondiale où le plus grand nombre de victimes étaient des civils, quatre nouvelles conventions sont signées.

- La première et la deuxième traitent l'amélioration du sort des blessé·xes et des malades des forces armées en campagne et en mer.
- La troisième sur le traitement des prisonnier·xes de guerre.
- La dernière, et la plus importante, traite de la protection des personnes civiles en temps de guerre.

Et aujourd'hui ?

160 ans après la fondation de la Convention de Genève, le nombre de victimes militaires et civiles a fortement été réduit. Par exemple, le droit international humanitaire s'est montré d'une grande importance dernièrement au Soudan du Sud, en Somalie, etc.

"Si les violations du DIH semblent monnaie courante et restent une réalité brutale pour beaucoup de femmes, d'enfants et d'hommes victimes de conflits armés dans le monde entier, il est inexact et dangereux d'en déduire que le DIH est constamment bafoué – et qu'il serait donc inutile".

Dès lors, si l'on admet l'utilité des différentes conventions internationales, il n'est plus temps de se demander que peut, mais comment peut le droit international.

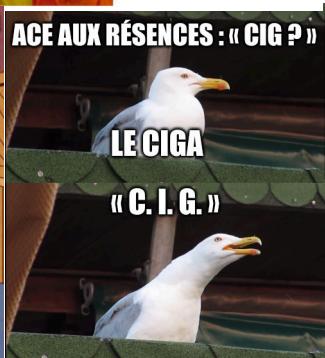
Pour aller plus loin :

Santi, J-G. Maupas, S.(Animateurs). M(2024, 7 juin). CPI, CIJ : Israël face à la justice internationale [Épisode de podcast audio]. Dans l'Heure du Monde. <https://podcasts.lemonde.fr/lheure-du-monde/202406070200-cpi-cij-israel-face-la-justice-internationale>

Gadisseur, T.(Animateur). Corten, O (Invité). M(2024, 7 octobre). Olivier Corten, l'expert en droit international. [Épisode de podcast audio]. Dans L'invité de Matin Première. La Première. <https://audio.rtbf.be/media/l-invite-de-matin-premiere-l-invite-de-matin-premiere-3254271>

- le Librex ainsi que l'ACE ont pour intention de poursuivre ces réflexions dans une conférence à venir.

Les memes du CHAA





Types of Headaches

Migraine



Hypertension



Stress



La sécu de l'ULB



BESOIN DE GENS EN SAFEZONE



LE CM QUI EST COMPLÈTEMENT FORMÉ



Si j'étais dictateur

Chère populace,

Avant tout, je vous remercie ! Je vous remercie d'avoir fait confiance en moi malgré ce que mes opposants politiques peuvent raconter sur ma personne en inventant toutes sortes de mensonges voire même en créant des fake news en parlant corruption. En effet, vous m'avez élu avec 99,87% des voix et ça la concurrence a bien du mal à l'admettre.. Avec en plus un taux d'abstention de 0.02% les élites corrompues des précédents gouvernements se retournent dans leur tombe !

Mon programme vous le connaissez déjà : libéralisation au max, l'environnement bats les couilles par contre on va protéger mes copains PDG multimilliardaires (avantages que vous bénéficieriez aussi grâce à la théorie du ruissellement évidemment vous inquiétez pas) et surtout surtout : chier sur les normes internationales car qui sont-ils pour nous imposer des lois stupides (je parle des dirigeants reptiliens corrompus par la franc-maçonnerie, par Satan et bien-sûr par le Wokisme).

Par contre, mon gouvernement, vous le connaissez pas encore. Le voici (étant toujours à l'écoute de mes ~~esclaves~~ citoyens vous pouvez évidemment envoyer une plainte si ça ne vous convient pas : par mail à corbeille@noreply.ace-ulb.be).

Autoritairement vôtre,

Carlos Queiros



Ministre de l'Économie et du Travail

Nom : Jeff Bezos

Haut-fait : Modèle d'efficacité en matière de conditions de travail... en maximisant les objectifs de productivité.

Slogan : Ama e Éco qu : Liv on de la Pro t i é Ex es



Ministre de l'Environnement et du Développement Durable

Nom : Jair Bolsonaro

Haut-fait : Visionnaire de l'industrialisation des espaces protégés

Slogan : Por un Ama ea se c du b éto



Ministre de l'Intérieur et du Renouveau Démocratique

Nom : Silvio Berlusconi

Haut-fait : Promoteur du népotisme et de l'auto-protection dans la fonction publique

Slogan : Pro ége le co spo un démo tefar le



Ministre de la Mobilité

Nom : Random PdB sur son char au picnic

Haut-fait : A validé 60 crédits de BA1

Slogan : PASSE TO AD



Ministre des Technologies

Nom : Elon Musk

Haut-fait : Créeur du principe de la liberté d'expression via le rachat de X

Slogan : L'in ti sa li niéti



Ministre de la Lutte Contre la Fraude et la Corruption

Nom : Alexandre Loukachenko

Haut-fait : Créeur d'un système transparent : tout pour le pouvoir, rien pour les opposants

Slogan : Tra p ce ab e:zéro op n, zéro p oème



Ministre de l'Éducation

Nom : Greg Yega

Haut-fait : Apporteur de sagesse marseillaise, avec des cours de dialecte et de convivialité

Slogan : Mais où es do or ni Beb



Ministre de la Santé et Accès aux Soins

Nom : Pablo Escobar

Haut-fait : Distribution efficace de produits "thérapeutiques" alternatifs

Slogan : Lesso so ces? On a le rède ma



Ministre de la Justice

Nom : Rodrigo Duterte

Haut-fait : Promoteur de la sécurité publique par la violence

Slogan : Jus ra , sa fior en ipo édu



Ministre de la Défense

Nom : Kim Jong Un

Haut-fait : Un peuple uni sous le drapeau et les chars

Slogan : Une fu ée en fo de zi po pu de dégât



Ministre de la Culture

Nom : Patrick Sébastien

Haut-fait : Icône de la culture légère et accessible à tous

Slogan : Viv le cu -tu

	<p><u>Ministre du Sport et de la Jeunesse</u></p>  <p><u>Nom</u> : René Malleville</p> <p><u>Haut-fait</u> : Défenseur du droit à la critique sportive depuis le canapé</p> <p><u>Slogan</u> : <u>Du pa s et de la péta ya qu ça de va po ra rlaje se</u></p>
--	--

	<p><u>Ministre de l'Égalité des Genres</u></p>  <p><u>Nom</u> : Andrew Tate</p> <p><u>Haut-fait</u> : Promoteur d'une "égalité" revisitée, avec des cours de masculinité très assumés</p> <p><u>Slogan</u> : <u>Obet tas m i de fe senva mâle al</u></p>
--	---

	<p><u>Ministre de l'Enseignement</u> - non pourvu</p>  <p><u>Nom</u> : Personne</p> <p><u>Haut-fait</u> : Mieux vaut personne que Glatigny</p> <p><u>Slogan</u> : <u>Bon Sa n -V!</u></p>
--	--

Cercle Polytechnique

le plus naturel	
Le plus admin	
le plus carré	
le plus juste	
le plus ancien	
les plus régionales	
le plus scientifique	
la meilleure ordonnance	
le plus cailloux	
le plus miaou	
le plus ChatAPT	
le plus enquêteur	
le plus infirmier.e	

le moins courbaturer	
le plus médical	
le plus ostéo	
le plus enhaurmé	
le plus philosophe	
le plus politique	
le plus psychologue	
le plus romain	
le plus business	
le plus chantant	
le plus gyminaste	
plus multilingue	
le plus examinateur	
loïc le boss	

Mots Mêlés; Chefs D'État transgressants les conventions de Genèves

R	E	H	N	A	G	O	D	R	E	S
P	O	A	E	C	O	R	U	D	A	M
O	R	N	G	N	I	A	L	H	L	H
J	B	I	T	E	A	Y	I	B	A	A
A	A	Y	Z	L	E	S	C	O	S	T
A	D	E	N	I	T	U	O	P	S	T
M	O	H	N	N	A	B	R	O	A	A
R	R	D	E	M	H	A	V	E	D	F
A	N	T	G	N	I	P	N	I	J	I
F	O	O	R	A	N	O	S	L	O	B
N	S	U	H	A	Y	N	A	T	E	N

- (1) ERDOGAN
- (2) POUTINE
- (3) NETANYAHU
- (4) FARMAAOJ
- (5) FATTAH
- (6) HANIYEH
- (7) MADURO
- (8) BOLSONARO
- (9) JINPING
- (10) HLAING
- (11) ALASSAD
- (12) AHMED
- (13) BIYA
- (14) ORBAN
- (15) ORBADOR

Solution cachée: ----- !

- (1) Président turc accusé de répression des opposants, de violations des droits humains, et d'attaques militaires contre des civils kurdes en Syrie, tout en restreignant la liberté d'expression. *Amnesty International et Human Rights Watch*.
- (2) Dirigeant russe accusé de violations graves des droits humains et du droit international humanitaire, notamment lors de l'invasion de l'Ukraine, avec des attaques sur des civils et des exécutions sommaires. *Amnesty International et Human Rights Watch*.
- (3) Premier ministre israélien accusé de violations des droits humains en raison de l'expansion des colonies en territoire palestinien, d'attaques militaires sur Gaza et de traitements inhumains envers les Palestiniens *Human Rights Watch et Amnesty International*.
- (4) Ancien président somalien accusé de violations des droits humains, y compris la répression de l'opposition, l'usage excessif de la force par les forces de sécurité, et des abus lors de la lutte contre les militants islamistes. *Human Rights Watch et Amnesty International*.
- (5) Leader des Forces de soutien rapide au Soudan, accusé de violations des droits humains lors de conflits armés, notamment d'attaques sur des civils et de répression des manifestations.
- (6) Leader du Hamas à Gaza, accusé de violations des droits humains, y compris des attaques contre des civils israéliens et des répressions internes contre l'opposition politique.
- (7) Président vénézuélien accusé de violations des droits humains, notamment de répression violente des manifestations, d'exécutions extrajudiciaires et de détentions arbitraires.
- (8) Ancien président brésilien critiqué pour ses politiques environnementales et son discours incitant à la violence, accusé de violations des droits humains, notamment en ce qui concerne les peuples autochtones et les droits environnementaux.
- (9) Président chinois critiqué pour des violations des droits humains, notamment en raison de la répression des Uyghours au Xinjiang et de la suppression des libertés à Hong Kong.
- (10) Chef de la junte militaire birmane, accusé de violations des droits humains, y compris des massacres de civils, des détentions arbitraires et des attaques contre les manifestants depuis le coup d'État de 2021.
- (11) Président syrien accusé de violations massives des droits humains, notamment d'attaques contre des civils, de l'utilisation d'armes chimiques et de la torture de prisonniers durant la guerre civile.
- (12) Leader palestinien accusé de violations des droits humains, y compris le recours à des méthodes de violence contre des civils et des actes de terrorisme durant le conflit israélo-palestinien.
- (13) Président camerounais accusé de violations des droits humains, notamment de répression des opposants politiques, de torture et d'exécutions extrajudiciaires dans le contexte de la crise anglophone.
- (14) Premier ministre hongrois accusé de violations des droits humains, notamment pour sa répression de la liberté de la presse, ses attaques contre les ONG et ses politiques discriminatoires envers les migrants et les réfugiés.
- (15) Président mexicain critiqué pour son incapacité à lutter efficacement contre la violence des cartels, ainsi que pour des atteintes aux droits humains, notamment la répression des journalistes et des défenseurs des droits.

Droits Humains : Yémen

Introduction

La situation actuelle déplorable au Yémen témoigne du fait que les droits humains ne sont pas acquis et qui demandent un combat perpétuel pour en bénéficier. Les droits fondamentaux dans le conflit Yéménite sont au centre de l'article, elle va d'abord établir une définition des droits humains avant de traiter la situation de l'état du Golfe ainsi que des conséquences dramatiques sur la population civile pour finir avec les trop nombreux droits bafoués par les différentes entités politiques censés apportés de la stabilité dans la région.

Cet article n'a pas l'ambition de mettre fin au conflit ni se mettre à la table des grandes puissances de ce monde et exiger la fin des hostilités, mais il contribue par ses maigres moyens à faire connaître ce conflit voir à allumer une étincelle de curiosité pour que les lecteurs creusent plus en profondeur la question du Yémen.

Les droits Humains

Premièrement ces droits sont inaliénables, ils portent le statut dit « naturels » et que du fait de l'appartenance d'un individu à l'Humanité ces derniers ne peuvent lui être supprimé. Deuxièmement, ils sont également indissociables, interdépendants et intimement liés. Et en troisième, ces droits sont universels et cela implique qu'ils sont effectifs à tous les êtres humains sans aucune distinction. L'Organisation des Nations Unies dans sa « Déclaration universelle des droits de l'Homme » comporte trente articles qui définissent les frontières d'application avec l'énonciation de tous les droits humains.

Situation au Yémen

Le Yémen est un pays du Moyen Orient qui possède des frontières avec l'Arabie Saoudite au nord et avec le sultanat d'Oman au nord-est. Cet état compte plus de 33 millions d'habitants dont 70% ne peuvent se nourrir sans une aide extérieure, une population qui souffre d'un manque d'infrastructures, mais également d'une épidémie de choléra qui touche plus d'un million de personnes en 2017 dont le bilan de la mortalité est fortement minimisé.

Une situation trouvant une cause remontant à 2011 avec le Printemps Yéménite incluant différents belligérants dont la milice rebelle houthi alors opposée à la République du Yémen dans un conflit armé. Une révolution dont les promesses de transition démocratique se sont vite grippées dans les engrenages de luttes d'influences entre les différentes élites yéménites et acteurs extérieurs comme la coalition armée formée par l'Arabie Saoudite.

En effet, la région est enflammée par un conflit qui oppose différents seigneurs de guerre, groupes rebelles, états extérieurs qui culminent avec un immobilisme du front depuis deux ans ponctués par de multiples escarmouches en partie dû aux accords de Stockholm de 2018 (prévoyant un cessez-le-feu dans les ports d'Hodeïda, de Salif et de Ras Issa qui sont indispensables à l'acheminement d'aides humanitaires) et à un cessez-le-feu conclu en octobre 2022.

Cependant, l'équilibre entre les forces en présence reste extrêmement fragile, étant donné que les changements dans les alliances sont non seulement changeants mais aussi branlantes, par exemple en 2017 l'ancien président Ali Abdallah Saleh et accessoirement allié de circonstance des miliciens houthis est assassiné par ces derniers.

Néanmoins, il existe également des forces gouvernementales dont les composantes armées sont en conflits internes alors que soutenus des états membres de la même coalition militaire avec notamment l'Arabie Saoudite fournissant de l'assistance au gouvernement d'Abdrabbo Mansour Hadi et les Emirats arabes Unis soutenant le Conseil de transition du Sud.

Une coalition militaire formée en 2015 qui doit dans ses objectifs rétablir le gouvernement légitime d'Abdrabbo Mansour Hadi au pouvoir en une poignée après la prise de Sanaa l'ancienne capitale du pays. Pourtant, le pays est toujours instable, et ce, après 8 ans depuis l'annonce de l'opération « Tempête décisive » suivit de l'opération « Restaurer l'espoir », et en plus d'un blocus qui n'a débouché sur aucune stabilisation et qui a même empiré la situation.

Mais le lourd tribut c'est le peuple Yéménite qui le paye avec plus de 21 millions de personnes qui dépendent d'aides humanitaires pour survivre dans ce conflit interminable dans les tirs touchent de plein fouet le peuple Yéménite.

Les droits violés au Yémen

Selon plusieurs ONG humanitaires internationales, les Droits Humains sont à mainte reprise bafoué par tous les acteurs du conflit.

En premier, le droit à la vie n'est pas respecté avec plusieurs homicides à l'encontre de la population civile qui subissent la violence et la destruction des armes lourdes du conflits.

En deuxième, le droit à la liberté d'expression, de religion et de conviction avec l'arrestation ou agression de plusieurs journalistes. Du côté houthi, le journaliste Mujalli al Samadi est agressé par des miliciens suivit de la fermeture de la station Swat al Yemen pour lequel il travaille en 2022, il y a également le journaliste Nabil al Sidawi qui est emprisonné par la milice.

Sur le plan de la conviction, des dizaines de manifestants arrêtés pour la commémoration de la révolution de 1962 (à l'origine de la République du Yémen). Côté confessionnel, une vingtaine de personnes arrêtées dans un rassemblement pacifique d'une minorité religieuse les bahaïe.

Le gouvernement du Yémen (Abdrabbo Mansour Hadi) a détenu arbitrairement le journaliste Jami al Samit par la police de Taizz pour avoir demandé le remplacement de la chaîne de commandement militaire. De plus, il interdit aussi le tournage de documentaire ou tout autres contenus audiovisuels.

Le Gouvernement de Transition du Sud a une branche paramilitaire qui prend d'assaut le syndicat des journalistes yéménites dans le district d'al Tawahi du gouvernorat d'Aden les journalistes et confisquent du matériel en leur interdisant l'accès du bâtiment. À cela s'ajoute la détention d'Ahmad Maher par le Conseil de Sécurité.

En troisième, la privation d'aides humanitaires porte atteinte à plusieurs droits humains comme le droit à la vie, le droit à la santé, le droit à un niveau de vie suffisant, le droit à la protection et à la sécurité. L'aide est souvent ralentie par des permis livrés en retard avec l'interdiction de pratiquer pour les organisations d'aides des activités médiatiques sans la surveillance d'un représentant houthi.

En quatrième, les droits des femmes et des filles ne sont non plus bafoués, par exemple la défenseuse des droits humains Fatma al Arwali qui est condamnée à mort à la suite d'accusations d'espionnages.

En cinquième, le droit à la vérité, à la justice et à des réparations. Les belligérants du conflit n'ont jamais rendu une quelconque justice aux victimes de crimes de droits internationaux et des droits humains, et ce, malgré les 40 organisations de la société civile et associations de victimes yéménites ont lancé Déclaration du Yémen pour la justice et la réconciliation.

Conclusion

En conclusion, la situation au Yémen est alarmante. Les civiles font face à une situation devenue presque trop courante dans l'Histoire de l'Humanité, ils payent les envies capricieuses de pouvoir des élites des états qui ne se soucient nullement des dégâts collatéraux qu'ils peuvent engendrés dans leur quête toujours plus dévorante de pouvoir.

Bibliographie

diplomatie.gouv.fr : Présentation du Yémen (consulté le 16 octobre 2024).

un.org : Droits humains (consulté le 16 octobre 2024).

amnesty.org : Yémen : la situation des droits humains (consulté le 16 octobre 2024).

BONNEFOY Laurent, Yémen : comprendre la guerre, Études, 2018.

BONNEFOY Laurent, Yémen, une guerre « trop loin » ? Revue du Crieur, 2023.

COULAND Jacques, Yémen : guerres et formes d'identification, La Pensée, 2015.

FRISON-ROCHE François, Guerre au Yémen : an V, Politique étrangère, 2019.

Le Cercle d'Histoire.

CROM POUR LA BULLE

Nous sommes le Cercle des Romanes, un cercle étudiant culturel et non baptismal. Tout le monde y est bienvenu, étudiant.e en romanes ou dans n'importe quel autre cursus, baptisé.e ou non... Si tu es en faculté de LTC (Lettres, Traduction et Communication) et que tu souhaites faire ton baptême, je te suggère de te tourner vers le CPL. De plus, le CRom appartient aux cercles de section dont font également partie le CDH (Cercle D'Histoire), le CHAA (Cercle d'Histoire de l'Art et Archéologie), et enfin le CJC (Cercle de Journalisme et Communication).

Mais que faisons-nous exactement ? Très bonne question. Si tout comme nous, tu as soif de culture et d'amusement, tu devrais te plaire au CRom. Nous organisons tous les mois des sorties culturelles (cinéma, expo, théâtre...) ainsi que des pré-TD (petites soirées chill avant le début des TD). Nous préparons également différents événements durant l'année : participation au parrainage facultaire, jeu de piste pour les nouveaux et nouvelles de BA1, passage de lettres, présentation d'une pièce de théâtre... Et enfin l'Université Livre, notre événement phare de février-mars. Ce sont trois jours d'activités à thème au foyer culturel : petit-déjeuner, vente de livres de seconde main, soirée blindtest, conférences et d'autres surprises.

ANONYME

Comment commencer un article pour la Saint-Verhaegen autrement qu'en exprimant mon désarroi face aux dérives autoritaires de l'ULB, après une année où le libre examen a été réduit à un slogan, et où les scandales et interventions violentes se sont multipliés ? Comment introduire un article sur le non-respect de la Convention de Genève sans évoquer l'onde de choc provoquée par certaines décisions de l'ULB, jugées choquantes, incompréhensibles et inacceptables par beaucoup ?

Aujourd'hui, il est légitime de se demander ce qu'il reste de cette indépendance d'esprit et de notre si cher libre examen. Ce principe s'effrite-t-il, pour ne plus être qu'un symbole brandi chaque Saint-Verhaegen et inculqué en bleusaille, ou devrait-il encore structurer notre vie académique ? Car les choix de cette année, selon de nombreux.e.s étudiant.e.s, montrent une contradiction profonde : des décisions imposées sans consultation, des sanctions sans explications et, bien pire encore à mes yeux, un silence déconcertant des autorités face aux demandes de transparence.

Peut-on vraiment célébrer la Saint-Verhaegen, fête de la pensée libre et de la critique, dans un contexte où les valeurs prônées semblent piétinées au quotidien ? Cette fête devrait être un moment où l'ULB et ses étudiant.e.s renouvellement leur engagement envers la liberté et l'humanisme. Mais cette année, pour beaucoup, l'euphorie a laissé place à une amertume palpable.

Les voix qui s'élèvent contre ces dérives ne cherchent pas la polémique, elles expriment une déception profonde et un sentiment d'injustice face aux restrictions croissantes imposées au dialogue et à la liberté d'expression. Avant de faire résonner tambours et slogans, ne faudrait-il pas réfléchir à ce que nous défendons et célébrons réellement ? Quelle université voulons-nous promouvoir ? Une université qui s'inscrit dans l'esprit de liberté et de solidarité, ou une institution qui réprime la contestation ?

Les récents événements révèlent un glissement inquiétant. Les étudiant.e.s mobilisé.e.s pour la cause palestinienne ont non seulement rencontré des obstacles et des censures répétées, mais ont également été victimes de violences policières, tolérées et même autorisées par l'ULB. Ce qui aurait dû être une manifestation pacifique et légitime s'est transformé en un épisode de répression brutale, en contradiction directe avec l'idéal de liberté académique et de pensée critique que l'université prétend défendre.

Au nom d'une prétendue "neutralité", l'ULB a non seulement cherché à museler les initiatives étudiantes, mais a aussi permis que des actions violentes soient perpétrées sur son propre campus, trahissant ainsi sa mission en tant qu'espace de débat et de protection des droits fondamentaux. Pourtant, dans un monde où des génocides se perpétuent - en Palestine, au Soudan, en République démocratique du Congo - peut-on vraiment prôner

une neutralité face à des violations flagrantes des droits humains ? Face aux souffrances de populations entières, l'université, lieu de savoir et de réflexion critique, ne devrait-elle pas au contraire être une tribune pour la justice ?

En cautionnant de telles interventions, l'ULB tourne le dos aux valeurs qu'elle affiche fièrement. La Convention de Genève et les principes humanistes de l'ULB ont un point commun: ils ne peuvent être défendus par des mots vides ; ils exigent des actions concrètes et un soutien inébranlable à la liberté d'expression et à la protection des plus vulnérables.

Par ailleurs, l'expulsion brutale de sans-papiers du bâtiment E a été un moment marquant et choquant. Ces personnes, dont beaucoup ont fui des conflits et des persécutions en quête d'un refuge, se sont retrouvées expulsées sans égard ni dialogue, en contradiction flagrante avec les protections internationales pour les personnes vulnérables. Au lieu de dialogue et d'accueil, l'ULB a opté pour une expulsion expéditive, ignorant la misère de ceux qui, comme beaucoup de migrants, se heurtent au non-respect des engagements de la Convention de Genève par les États européens.

Alors, en cette Saint-Verhaegen, journée censée honorer le libre examen, ne devrions-nous pas nous poser cette question cruciale : pour quoi et pour qui marchons-nous vraiment ? Personnellement en cette journée considérée comme sacrée à l'ULB je penserai à tous ces étudiant.e.s malmené.e.s, agressé.e.s et abandonné.e.s par l'ULB. Je penserai à toutes ces actions perpétrées par un rectorat plus que jamais chancelant qui s'est obstiné pendant cette année à répondre par la violence, l'hyper-surveillance, la lâcheté et surtout par un désintérêt complet de tout un pan de sa communauté étudiante.

Pierre-Théodore Verhaegen et Auguste Baron, dans leur combat pour l'indépendance intellectuelle, prônaient un idéal de justice et de solidarité que l'ULB semble aujourd'hui trahir. Peut-on réellement célébrer cet héritage, alors que des étudiant.e.s sont censuré.e.s, réprimé.e.s, et violenté.e.s ?

Le symbole de la Saint-Verhaegen a-t-il encore un sens quand l'institution qui le porte s'éloigne chaque jour un peu plus des valeurs de justice, d'humanisme et de liberté qu'elle prétend représenter ?

Pépites ACE

